

# L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DÉFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

RHONE et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Étranger . . . . . le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION  
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel  
Boîte dans la cour

Vente en gros : Rue Tupin, 31

**ANNONCES :**

Écrire directement à M. l'Administrateur du Journal, 3, place Bellecour  
Boîte dans cour,  
Ou rue du Commerce, 15.  
On répondra aux communications qui seront faites.

## BULLETIN POLITIQUE

Nos honorables du Sénat et de la Chambre des députés sont en vacances; la politique chôme donc elle aussi un peu, et la presse parisienne ne nous apporte plus que des nouvelles indifférentes ou peu intéressantes. L'émotion causée par les menaces anarchistes commence à se calmer, et les bons bourgeois opportunistes qui ont vu la journée du 18 mars se passer sans incident, se figurent que le péril social a disparu, et reprennent leur vie d'optimisme et de douce quiétude. C'est, semble-t-il, la période d'affaissement sinon d'apaisement, succédant aux troubles et à l'agitation de la veille.

Pour qui se contente, en effet, d'une appréciation très superficielle des choses, et ne veut pas s'arrêter trop longtemps à la considération des symptômes politiques, la situation peut paraître moins tendue qu'il y a huit jours. Mais un observateur tant soit peu attentif n'a pas de peine à découvrir, au contraire, des causes nombreuses d'appréhension, et même de craintes sérieuses pour l'avenir.

Et d'abord, quant au mouvement révolutionnaire, la tranquillité inespérée de dimanche dernier, bien loin de rassurer, serait certes de nature à le rendre plus redoutable encore, car elle démontre d'une façon péremptoire l'entente admirable qui règne parmi ses adeptes, et prouve surabondamment qu'un mot d'ordre lancé par une bouche inconnue est immédiatement transmis et connu par tous les affiliés.

Les précautions inusitées prises par le gouvernement ont fait avorter la tentative du 18, mais il ne faut pas croire que les arrestations opérées aient frappé à mort le parti anarchiste, ce serait là une fatale erreur. Il se recueille, méditant sa vengeance, et prépare peut-être des moyens d'action plus sûrs, plus terribles, pour frapper un grand coup au moment où la surveillance sera moins active, et la vigilance endormie. La révolution sociale est donc une épée de Damoclès suspendue toujours aussi menaçante sur nos têtes.

Malheureusement le péril anarchiste n'est pas le seul à redouter, et un autre danger plus insaisissable, plus difficile encore à conjurer et à faire disparaître, c'est la crise financière.

Malgré tous ses efforts, M. Tirard ne peut parvenir à équilibrer ses budgets, et cependant de quels procédés n'use-t-il pas pour donner le change à l'opinion, et lui faire prendre des déficits pour des excédants! Tous les expédients sont mis en œuvre, et on ne recule devant aucune mesure, si dangereuse et si réprouvée qu'elle soit par la science économique la plus élémentaire, pour arriver, momentanément au moins, et, suivant une expression vulgaire, à joindre les deux bouts, sauf à grever lourdement l'avenir, et à finir par une banqueroute.

En dépit de tous ces trompe-l'œil, la réalité se dresse terrible et écrasante, plus encore pour les contribuables que pour nos financiers politiques, et les chiffres ont une éloquence à nulle autre pareille.

Depuis 1869, avec trois départements de moins, les dépenses des budgets ordinaires ont augmenté de 1 milliard 360 millions, bien que la guerre, avec toutes ses conséquences, en coûtant une dizaine de milliards, n'ait pu augmenter nos charges annuelles que de cinq cent ou cinq cent cinquante millions.

Depuis 1876 surtout, c'est-à-dire depuis l'avènement de la vraie République, depuis que l'ordre moral a disparu, les dépenses ont augmenté de plus de cinq cents millions. Voilà qui est instructif, et tout commentaire serait superflu en face de ces tristes constatations.

Comment s'étonner ensuite que le commerce et l'industrie languissent, que l'agriculture soit aux abois. Comment s'étonner que notre malheureux pays ne puisse plus lutter avec les nations voisines, alors que des charges si lourdes pèsent sur lui, absorbent le meilleur de sa richesse, et le mettent dans un état d'infériorité absolue à l'égard des peuples moins pressurés par les impôts, et pouvant, par suite, produire et travailler à meilleur marché et dans de meilleures conditions.

Tout cela est affligeant et peut inquiéter à bon droit

quiconque conserve le souci de la prospérité nationale, mais il est un mal cependant plus grand encore et de nature à compromettre davantage, s'il est possible, les destinées de la France, c'est la vie intellectuelle et morale, c'est ce qu'on pourrait appeler la décomposition sociale.

La Révolution, cette incarnation satanique des sociétés secrètes, a bouleversé et troublé à tel point toutes les cervelles, a flétri et corrompu les cœurs de telle sorte, qu'aujourd'hui toutes les notions du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, du bien et du mal, sont altérées, faussées, confondues, et les esprits sans guide ni direction, sont entraînés et emportés en sens divers et contraires au gré du moindre souffle d'erreur, de préjugé ou de mensonge. Il n'y a plus de principes certains, de règle de conduite arrêtée, il n'y a plus rien de fort, de grand, de sacré, de respecté. Tout est mis en doute, attaqué, critiqué, et l'autorité est devenue un mot sans signification et sans portée. Les grands caractères, le dévouement, l'esprit de sacrifice, de désintéressement, la probité, le vrai mérite et les talents éprouvés, les vertus chrétiennes en un mot ont fait place à l'absence de dignité, de l'égoïsme, à l'amour immodéré du bien-être et des richesses, à la médiocrité présomptueuse, à toutes les faiblesses et à tous les vices du paganisme.

On peut croire que c'est là du roman et de l'imagination, et pourtant cette déchéance morale, cette atrophie des facultés vitales d'une nation, cette aberration du sens moral, elles sont si visibles pour tous, que M. de Grandlieu, dans un article du *Figaro* qui a fait grand bruit, vient de déclarer que la France, éperdue et sans marchander les conditions de son repos à quiconque le lui promettra, est prête à se jeter dans les bras du premier sauveur venu.

Eh bien! sans doute nous sommes mûrs pour toutes les servitudes, et assez aplatis pour courber la tête sous tous les jougs. Après la tyrannie démocratique, nous pourrions bien avoir la dictature du césarisme, qui n'est qu'une autre phase de la crise révolutionnaire. Nous avons mérité tous les châtimens et sommes dignes de toutes les expiations. Mais néanmoins nous avons foi en la Providence, qui peut nous sauver, et la France, qui a été la fille aînée de l'Église, peut le redevenir encore. Il lui suffit pour cela du gouvernement légitime qui, seul, peut restaurer l'ordre social chrétien à l'aide des principes, qui pendant tant de siècles, ont fait notre grandeur et notre force. Là est le salut et l'unique espérance.

X.

## COURSE AUX NOUVELLES

Rome. — N. T. S. P. le Pape Léon XIII a tenu, le matin du 15 mars, un Consistoire public dans le palais apostolique du Vatican, pour donner le chapeau cardinalice aux EE. et RR. cardinaux Ange Bianchi et Wladimir Czacki, créés et publiés dans le Consistoire secret du 25 septembre de l'année dernière.

Sa Sainteté Léon XIII, après avoir imposé le rochet aux nouveaux évêques qui étaient présents au Consistoire, leur a adressé un discours empreint de la plus haute bienveillance, dont nous donnons un court résumé à nos lecteurs.

Le Saint-Père a commencé en disant que, s'il a toujours éprouvé beaucoup de joie dans ces cérémonies solennelles, il éprouvait, dans ce Consistoire du 15 mars, une satisfaction plus grande encore qu'à l'ordinaire.

C'est vraiment pour son cœur un beau jour. Après des difficultés nombreuses, il lui est enfin accordé de donner des évêques aux églises de Pologne et de Russie, qui souhaitaient si ardemment des pasteurs.

Le Saint-Père a rappelé la joie que ces nouvelles ont fait éprouver à tous les membres du Sacré-Collège.

Se tournant ensuite vers Mgr Mermillod, le Pape a dit combien il est heureux d'avoir nommé un évêque au siège de Lausanne et de Genève.

Le plus ferme espoir du Saint-Père est que cette décision hâtera l'heure de la pacification religieuse dans toute la Suisse, « dans cette Suisse — ce sont les propres paroles du Souverain Pontife — que j'aime beaucoup. »

Ensuite, le Saint-Père a répété qu'il connaît bien la foi, le zèle, l'attachement au Saint-Siège qui animent les nouveaux

élus. Tous, par leur fermeté, leur courage, sauront procurer le salut des âmes au milieu des difficultés de l'heure présente.

**La Commission de Lavour.** — On se souvient que la Commission scolaire de Lavour avait, au mois de décembre dernier, déclaré justifiée l'absence d'un enfant que le père refusait d'envoyer à l'école de Lavour, parce qu'on y faisait usage des manuels Paul Bert et consorts.

Le Conseil d'État avait été immédiatement saisi de cette affaire par le ministre de l'instruction publique. La docile assemblée vient de rendre un arrêt annulant, comme entachée d'excès de pouvoir, la décision de la Commission scolaire de Lavour.

**Les dépenses** ont augmenté de plus de 500 millions depuis 1877, depuis que nous sommes soumis à la vraie République; et chaque année, les hommes sensés et raisonnables voient ce gouffre s'agrandir encore. La France traverse en ce moment une crise dont nul ne peut prévoir les conséquences, mais nos gouvernants ne s'en préoccupent pas; après nous, le déluge, disent-ils; et au lieu de réduire les dépenses, d'amortir notre dette, ils empruntent, ils empruntent partout: aux Caisses d'épargne, à la Banque, au Crédit Foncier, à la Caisse des dépôts et consignations!

Ces sommes vont être bientôt gaspillées, que faire alors? il faudra augmenter les impôts, tant pour avoir de nouvelles ressources, que pour payer les intérêts de ces emprunts incessants! Avec un pareil système, la banqueroute est absolument inévitable, à moins que, las enfin, le peuple ne se décide à chasser les exploités qui le gouvernement.

**Notre armée** est tellement désorganisée aujourd'hui, que dans la Normandie, on a été obligé de faire panser, la semaine dernière, par des fantassins les chevaux d'un régiment de cavalerie! On sait que, pour pouvoir employer autrement l'argent destiné à nos troupes, la République a donné un nombre énorme de congés aux hommes actuellement sous les drapeaux.

Aussi tout le monde se demande: mais où passe donc le budget de la guerre?

**Le complot royaliste.** — Il paraît que M. le préfet de police de la ville de Paris avait fait dernièrement une véritable trouvaille. Il s'agissait de lettres de MM. de Charette, de Blacas, etc., et de toutes les notabilités royalistes. Ces lettres démontraient l'existence d'épouvantables complots tendant à saccager une partie de la France, et à brûler le reste.

Malheureusement pour M. Caméscasse, on a reconnu que toutes ces lettres étaient l'œuvre d'un habile faussaire.

**Les anarchistes** avaient promis de faire parler d'eux le 18 mars. Aussi, l'hôte prudent de l'Élysée avait-il pris toutes les précautions nécessaires pour assurer la conservation de jours aussi précieux que les siens. Par ses soins, toutes les troupes étaient consignées, les cartouchières garnies, et une retraite assurée aux membres augustes de la famille Grévy. Précautions inutiles: jamais Paris n'avait été aussi calme, car les Parisiens, craignant quelque échauffourée, étaient restés chez eux, et notre capitale s'est trouvée pour un jour comme privée de ses habitants.

**A Lyon**, cet anniversaire néfaste n'a pas donné lieu à plus d'incidents. Les révolutionnaires se sont bornés à célébrer la fête de la Commune dans des banquets qui avaient été organisés dans différents quartiers de la ville. Et de même pour beaucoup de villes de la France, Saint-Etienne, Nantes, Bordeaux, etc.

**En Russie**, les complots nihilistes se multiplient; tous les jours on apprend que la police a pu mettre la main sur de la poudre, de la dynamite, des bombes. On vient d'en découvrir encore dans les caves de l'Opéra de Moscou.

**En Angleterre** l'agitation se généralise aussi; et les attentats deviennent de plus en plus fréquents. On sait qu'on a tenté de faire sauter le palais du Parlement, les bureaux du journal le *Times*, et voilà encore que les agents du gouvernement britannique viennent de saisir, avant qu'on ait pu leur faire prendre feu, deux tonneaux de poudre qui avaient été placés dans une grande usine de Londres et à côté du compteur à gaz.

**A Aubenas** (Ardèche), des malfaiteurs que la police arrivera vraisemblablement à découvrir, ont fait partir quatre pétards dans l'église paroissiale pendant le sermon du carême. Il aurait pu en résulter une véritable catastrophe, car la foule, en se précipitant vers les issues trop étroites, aurait pu écraser des femmes, des enfants. Heureusement la confusion, grande d'abord, n'a pas dégénéré en panique, et les nombreux assistants qui se pressaient autour de la chaire en ont été quittes pour une vive émotion.

**Monseigneur Mermillod**, qui, chassé depuis dix ans

de son siège épiscopal, avait dû assister de la terre d'exil aux épreuves qui avaient assailli sa chère église de Genève, va pouvoir enfin rentrer en Suisse. Le conseil fédéral vient d'arrêter le décret qui avait expulsé l'évêque de Genève, aujourd'hui évêque de Lausanne et Genève. Le gouvernement, les associations religieuses, les catholiques ont fait immédiatement parvenir à l'exilé d'hier des adresses de félicitations et d'hommages.

**Un père de famille**, M. Lecœur de Lalande, avait été condamné par le juge de paix à 15 francs d'amende pour avoir refusé de laisser à ses enfants les manuels impies condamnés par l'Eglise. Mais le tribunal correctionnel d'Auxerre vient de l'acquitter.

**Instruction laïque.** — A Amiens, se trouvait un instituteur laïque qui trouvait bon de frapper à coups de pied ceux de ses élèves qui n'obtenaient pas ses faveurs : l'un d'eux, noté, est actuellement dangereusement malade : l'un d'eux, nuitement d'un coup d'ardoise que lui avait administré son maître. Deux autres de ces aimables pédagogues viennent d'être atteints par des mesures disciplinaires, d'après le *Bulletin officiel de l'enseignement primaire de la Somme* ; inutile d'ajouter que ce *Bulletin* se garde de publier les noms de ces instituteurs par trop laïques.

Un autre, de la Seine-Inférieure, est en ce moment écroué à Dieppe, et passera à la prochaine session des assises pour d'odieuses attentats.

**Un conseiller municipal** très républicain de Perpignan est actuellement en prison pour les mêmes raisons. — Ses collègues ont fait une démarche auprès de lui afin d'obtenir sa démission. Mais, peine inutile, il a énergiquement refusé cette proposition, et comme on insistait, il a paru extrêmement surpris qu'on ne veuille plus de lui : « Je me trouve à ma place dans la compagnie de ces messieurs, » a-t-il ajouté. C'est peu flatteur pour les édiles de Perpignan.

**Les théâtres** ont, de tout temps, fait relâche le jour du Vendredi-Saint. Cette année, le Conseil municipal de Paris a imposé à la direction du théâtre du Châtelet de jouer comme d'habitude. Le directeur s'y est formellement opposé; de plus, les artistes ont immédiatement signé une lettre dans laquelle ils protestent contre cette odieuse mesure. Il paraît que le Conseil municipal tient bon et veut absolument qu'il y ait représentation ce jour-là. Mais si aucun acteur ne veut jouer? il faudra que les illustres membres du Conseil remplissent eux-mêmes les rôles.

**Le Conseil général** de la Seine ne veut pas rester au-dessous des représentants de la capitale et a réclaté mardi l'exécution de son vote pour la suppression des asiles dans les asiles d'aliénés. Il s'indigne de voir encore là des soutanes, alors qu'elles ont disparu des écoles municipales et du chevet des mourants dans les hôpitaux.

Ces fervents républicains oublient que les règlements en vigueur dans ces asiles imposent le service du culte, et les familles des malades payants sauront obtenir de la justice le maintien des ministres de Dieu auprès de ces infortunés.

**Réformes utiles.** — Pendant qu'en Allemagne, on achève le réseau des chemins de fer stratégiques permettant de transporter en quelque heure des masses de troupe sur tous les points menacés, le ministre T. Comagny vient de prendre une mesure autrement urgente, et dont la nécessité s'imposait depuis longtemps.

Désormais, la tunique avec épaulettes sera remplacée par un dolman; le pantalon et la culotte des officiers seront ornés d'une bande; ceux des adjudants n'auront qu'un simple poncho, etc., etc.

Pauvre France, non seulement on désorganise son armée, mais on la rend ridicule!...

**Les drapeaux blancs** continuent de pousser. Chaque ville en voit à son tour : pour n'en citer qu'une aujourd'hui, à Barbentane (Bouches-du-Rhône), les habitants ont pu admirer pendant toute la journée du dimanche quatre étendards fleurdelisés : le premier était arboré sur la prison, le second sur l'école laïque, le troisième à un réverbère, le quatrième à une croix. M. le maire a dû, malgré sa fureur, attendre la nuit pour enlever ces glorieux emblèmes, car, pendant toute la journée, près de quinze cents personnes ont monté la garde autour d'eux pour les protéger contre toute tentative d'enlèvement.

**M. Savary**, de la Banque Lyon-Loire, vient enfin de donner sa démission de député.

**Les francs-maçons** pullulent partout; ils sont, paraît-il, très nombreux dans l'armée: le général Billot avait commencé une enquête, pour savoir quel était le nombre des officiers affiliés à la secte; le ministre de la guerre C. Thibaudin vient d'ordonner la continuation de l'enquête, on la pousse même très activement.

On veut, sans doute, faire avancer rapidement les habitués des loges.

**Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem.** — Débarquement à pu se faire samedi seulement. Voyage ravissant vers Jérusalem. Réception solennelle par consul, Patriarchat, Custodie, Sainte-Anne, Frère Eoagre. Belle entrée pendant la nuit. Cris sympathiques: Vive la France! Dimanche des Rameaux; unique messe au Vint-Sépulcre célébrée par Père Bailly. Patriarche distribue les palmes. Procession et réunion générale au Patriarchat. — Aujourd'hui, messe Sainte-Anne. Pèlerinage à Gethsémani. Visite de la mosquée d'Omar. — Demain mardi, pèlerinage à Saint-Jean. Messe à la Visitation. Tout marche très bien. Santé excellente. Grandes consolations. BAILLY.

**Loi du 27 juillet 1872.** — Nous ne saurions trop engager tous les réservistes et territoriaux susceptibles d'être convoqués cette année à se mettre en règle, conformément à la loi, vis-à-vis de l'autorité militaire, en faisant, s'ils ne l'ont

déjà fait, leur déclaration de changement de résidence ou de domicile à la gendarmerie.

Cette recommandation a pour effet d'éviter aux réservistes ou territoriaux, lors des appels, les punitions disciplinaires de prison qu'ils encourent en négligeant cette précaution.

**Edilité.** — M. le maire de Lyon, qui est à Paris depuis quelques jours, doit avoir aujourd'hui avec M. le ministre de la guerre un entretien au sujet de l'établissement, à Lyon, de l'Ecole de médecine militaire, qui existait à Strasbourg avant 1870.

Il profitera de cette circonstance pour traiter la question de la suppression partielle des anciennes fortifications de la rive gauche.

Parce que les forts qui doivent être démolis, on nous signale le fort Colombier, situé à proximité de l'Ecole de médecine, qui sera très probablement affecté au casernement des élèves de l'Ecole militaire.

La partie sud de la ville, sur la rive gauche, en avant du fort Colombier, étant totalement privée de places, promenades ou jardins publics, on pourrait utiliser les terrains militaires qui environnent ce fort et y établir un jardin public, ce dont personne ne se plaindrait.

**La Société de Géographie de Lyon**, reconnaissante du bon accueil qui a été fait en Égypte à son Président, vient de décerner le titre de membre correspondant à S. E. Eyoub Pacha, ministre de l'intérieur, président de la Société Khédiviale de géographie;

M. Bruchs, conservateur-adjoint du Musée de Boulaq; M. Escoffier, directeur du Crédit Lyonnais, au Caire.

**La science nouvelle**, publication hebdomadaire, rédacteur en chef: Adolphe Bitard. Bureaux: 20, rue des Grands-Augustins, Paris. — Annonces: un an, Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. 50. Étranger, 8 fr. 50.

**SOMMAIRE DUN 1<sup>er</sup> TEXTE.** — Aux lecteurs. — *Physique expérimentale*: La neige artificielle. — *Aérostation*: Les nouvelles montgolfières. — *Art militaire*: Une nouvelle torpille. — *Ornithologie*: Migrations périodiques des oiseaux. — *Applications de l'électricité*: Transport de la force à de grandes distances. — *Nouvelles géographiques et ethnographiques*. — *Une nouvelle substance explosive*: La panclastite. — *Chronique scientifique et faits divers*.

**ILLUSTRATIONS.** — La Neige artificielle: L'explosion. — Migration des oiseaux: Des détachements entiers viennent battre contre les lanternes des phares. — Progrès de l'électricité: La première lampe à arc voltaïque.

**Nominations et décès dans le clergé.** — Par décision de S. Em. le cardinal archevêque:

M. Delaroche, curé de Bois-d'Oingt, a été nommé curé de Saint-Irénée, à Lyon.

M. Boulachon, ancien aumônier de la prison de Perrache, a été nommé curé de Saint-Foy-lès-Lyon.

M. Beillard, vicaire de Régnié, a été nommé vicaire de Saint-Charles de Serin, à Lyon.

M. l'abbé Granjon a cessé ses fonctions d'agent comptable de la Caisse ecclésiastique du diocèse.

M. Beauvois, curé de la Chapelle-en-Vaudragon, est décédé le 10 mars, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

M. Ville, curé de Saint-Joseph, de Saint-Martin-la-Plaine, est décédé le 11 mars, dans sa cinquante et unième année.

## Le Roi des Ouvriers

Il y a peu de temps, un orateur royaliste, parlait, à Lyon, devant un auditoire de quatre mille hommes, la plupart ouvriers. Les partisans de la royauté étaient en majorité, mais un grand nombre de neutres et d'adversaires étaient aussi venus à cette conférence monarchique, dont le titre avait éveillé leur curiosité: *La Parole du Roi*.

Notre ami avait eu l'excellente pensée de réputer chacun des mensonges, des erreurs, des préjugés, des calomnies accumulés contre la Royauté et contre le Roi, par les aigrefins qui, selon le mot de Proudhon, ne flattent le peuple que pour l'exploiter, — et de les réfuter avec la parole même d'Henri V, c'est-à-dire avec des extraits de cet admirable recueil de ses lettres et manifestes, qui est le bréviaire du royaliste militant.

À chaque citation, notamment lorsque l'orateur donna lecture des déclarations du Roi relatives à la question ouvrière, de tous les points de l'assemblée, au milieu des enthousiastes applaudissements des royalistes, fiers de leur chef, partaient des exclamations d'étonnement intense, comme celles-ci:

— Ça n'est pas possible! Ce n'est pas « Chambord » qui a dit cela!

— « Quand donc a-t-il écrit cela? Avant-hier, pour les besoins de sa cause... »

Alors, on entendit un brave ouvrier de la Croix-Rousse riposter vivement:

— Si, il l'a dit, et toujours! Et il n'a pas besoin du pouvoir, lui, pour se gaver avec les camarades! Et il n'a jamais menti, lui!

Toute la question ouvrière tient dans ce court dialogue: il n'y a pas un mot à ajouter à la superbe riposte de l'honnête et clairvoyant enfant du peuple. Ce qui apparut du dialogue, c'est que la parole du Roi n'est pas arrivée jusqu'au peuple, et que le devoir des patriotes royalistes, de tous ceux qui ont souci de la paix sociale et de l'intérêt des travailleurs, est de la lui faire connaître.

L'ignorance, a dit le pape Benoît XIV, est le pire des fléaux. Nous le constatons tristement. Le peuple, qui s'obstine à piétiner dans une voie menteuse et douloureuse, ignore très certainement qu'Henri V a consacré les longues années de son exil à l'étude approfondie des questions sociales, et que pas un Français n'est plus au fait que le Roi de tout ce qui intéresse la grande famille ouvrière. Tout le monde le sait hors de France; il n'y a que des Français qui l'ignorent. Le prince de Bismarck a dit un jour: « Il n'y a que deux hommes en Europe qui connaissent la question ouvrière: Monsieur le comte de Chambord et moi. » Comment se fait-il donc que le peuple de France, si visiblement las du joug des charlatans et des thésauriseurs persiste à ne pas se tourner en masse vers la loyale et paternelle royauté d'Henri V? L'ignorance est la seule explication de ce phénomène politique et social. Cela est si vrai, qu'il y a peu de temps j'ai reçu la visite d'un excellent ouvrier, qui se targue de « penser par lui-même », naguère ardent républicain, républicain encore, mais très sensiblement refroidi.

Celui-là ne se paie point des bagatelles de la porte des clubs, et il ne dit pas, comme tout récemment, un des orateurs du pauvre peuple: « J'aimerais mieux être malheureux avec la République qu'heureux sous la Royauté. »

Alors de quoi se plaint-il? Mon visiteur me tint à peu près ce langage, sans détours, à brûle-pourpoint:

— Vous dites que votre Roi connaît la question ouvrière, et que lui seul est capable de la résoudre. C'est un honnête homme, nous le savons, et s'il a dit ou écrit quelque chose, il tiendra sa parole, nous n'en doutons pas. Mais qu'a-t-il dit ou écrit?

Voilà ce que nous ne savons pas, et je suis venu pour vous le demander.

Je pris sur mon bureau mon « bréviaire royaliste », et je fis lire successivement à l'ouvrier qui « pense par lui-même », les pages suivantes, sans lui dire un seul mot qui pût influencer son jugement:

Je regarde comme un devoir d'étudier tout ce qui se rattache à l'organisation du travail et à l'amélioration du sort des classes laborieuses. Je n'oublierai jamais que le grand Roi Henri IV, mon aïeul, a laissé à tous ses descendants l'exemple et le devoir d'aimer le peuple. C'est là un héritage qui ne peut m'être enlevé, et nos amis n'auraient pu rendre un meilleur service que de faire connaître ces sentiments qui sont dans mon cœur... Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous féliciter la courageuse persévérance avec laquelle vous ne cessez de défendre à la tribune les véritables intérêts de la France et la cause du peuple, de ce peuple si souvent trompé, et dont on s'occupe si peu. (11 octobre 1844.)

C'est avec l'émotion la plus vive que j'ai reçu le témoignage qui a été offert par des ouvriers de tous les états de la ville de Paris. J'ai été profondément touché de voir leurs délégués venir me trouver sur la terre étrangère, et je les charge d'être auprès de tous leurs camarades les interprètes de ma gratitude et de mon affection... En parcourant les listes nombreuses qui m'ont été apportées, j'ai été heureux et fier de compter tant d'amis dans les classes laborieuses. Étudiant sans cesse les moyens de leur être utile, je connais leurs besoins, leurs souffrances, et mon regret le plus grand est que mon éloignement de ma patrie me prive du bonheur de leur venir en aide et d'améliorer leur sort. Mais un jour viendra, c'est mon espoir le plus cher, un jour viendra où il me sera donné de servir la France et de mériter son amour et sa confiance. (Aux ouvriers de Paris, 25 août 1849.)

Sans cesse occupé des grandes questions qui ont pour objet d'améliorer le sort des classes laborieuses et indigentes, je vois avec plaisir mes amis prendre l'initiative de tout ce qui peut amener à cet égard d'heureux résultats. (30 septembre 1849.)

Le seul moyen de combattre efficacement le paupérisme et ces doctrines pernicieuses qui le rendent plus dangereux encore, est de travailler sans relâche à l'amélioration à la fois religieuse, intellectuelle, morale et matérielle des classes malheureuses. (1<sup>er</sup> novembre 1849.)

Je ne serai pas le roi d'une seule classe, mais le roi ou plutôt le père de tous. Partout et toujours, je me suis montré accessible à tous les Français, sans distinctions de classes et de conditions. Je les ai tous vus, tous écoutés, tous admis à se presser autour de moi. Comment, après cela, pourrait-on encore me soupçonner de ne pouvoir être que le roi d'une caste privilégiée. (22 décembre 1850.)

Mes pères et les vôtres ont traversé les siècles travaillant de concert, selon les mœurs et les besoins du temps, au développement de notre belle patrie. (Manifeste du 25 octobre 1852.)

Quant aux associations ouvrières, elles ont pris un développement qui n'a point échappé à mon attention. En se formant dans des idées d'ordre, de moralité, d'assistance mutuelle, en régularisant leur existence sous l'autorité tutélaire des lois, et en évitant, avec les abus du monopole qui, à une autre époque, amèneraient la suppression des corps de métiers, tout ce qui pourrait en faire des instruments de troubles et de révolutions, ces associations constitueront de plus en plus des intérêts collectifs sérieux qui auront naturellement droit à être représentés et entendus, pour pouvoir être efficacement protégés. Du reste, ces intérêts et toutes les questions qui s'y rapportent ont été, dans tous les temps, l'un des principaux objets de mes méditations, et vous ne pouvez douter que mes plus vives sympathies ne soient acquises d'avance à tout ce qui tendra à l'amélioration du sort des classes laborieuses. (12 juin 1855.)

La royauté a toujours été la patronne des classes ouvrières. Les *Établissements* de saint Louis, les *Règlements* des métiers, le système des *Corporations* en sont les preuves manifestes. C'est sous cette égide que l'industrie française a grandi, et qu'elle est parvenue à un degré de prospérité et de renommée qui, en 1789, ne l'a laissée inférieure à aucune autre... Qu'avec le temps, et à la longue, les institutions aient dégénéré, que des abus s'y soient introduits, c'est ce que personne ne conteste... L'Assemblée constituante ne se contenta pas, ainsi que l'avaient demandé les cahiers, de donner plus de liberté à l'industrie, au commerce et au travail; elle renversa toutes les barrières, et au lieu de dégager les associations des entraves qui les gênaient, elle prohiba jusqu'au droit de réunion et à la faculté de concert et d'entente.

Les *Jurandes* et les *maîtrises* disparurent. La liberté du travail fut proclamée, mais la liberté d'association fut détruite du même coup. De là, cette individualité dont l'ouvrier est encore la victime... L'individu, demeuré sans boulevard pour ses intérêts, a été, de plus, livré en proie à une concurrence sans limites, contre laquelle il n'a eu d'autre ressource que la coalition et les grèves... En présence surtout des difficultés actuelles, ne se coalite-t-il pas que, fidèle à toutes les traditions de son glorieux passé, la royauté vraiment chrétienne et vraiment française doive faire aujourd'hui, pour l'émancipation et la prospérité morale et matérielle des classes ouvrières, ce qu'elle a fait, en d'autres temps, pour l'affranchissement des communes?

N'est-ce pas à elle qu'il appartient d'appeler le peuple du travail à jouir de la paix, sous la garantie nécessaire de l'autorité, sous la tutelle spontanée du dévouement et sous les auspices de la charité chrétienne? (Lettre sur les ouvriers, 20 avril 1865.)

Gouverner ne consiste pas à flatter les passions des peuples, mais à s'appuyer sur leurs vertus. Les institutions républicaines, qui peuvent correspondre aux aspirations des sociétés nouvelles, ne prendront jamais racine sur notre vieux sol monarchique. Pénétré des besoins de mon temps, toute mon ambition est de fonder avec vous un gouvernement vraiment national, ayant le droit pour base, l'honnêteté pour moyen, la grandeur morale pour but. (Manifeste aux Français 9 octobre 1870.)

J'ai la vieille épée de la France dans la main, et dans la poitrine ce cœur de roi et de père qui n'a point de parti. Je ne suis point le roi d'un parti et je ne veux pas revenir pour régner par un parti. Je n'ai ni injures à venger, ni ennemis à écarter, ni fortune à refaire, sauf celle de la France, et je puis choisir partout les ouvriers qui voudront loyalement s'associer à ce grand ouvrage. Je ne ramène que la religion, la concorde et la paix, et je ne veux exercer de dictature que celle de la clémence, parce que, dans mes mains, et dans mes mains seulement, la clémence est encore la justice. (Mai 1871.)

Ce sont les classes laborieuses, ces ouvriers des champs et des villes dont le sort a fait l'objet de mes plus vives préoccupations et de mes plus chères études, qui ont le plus souffert du désordre social... Nous donnerons pour garanties à ces libertés publiques auxquelles tout peuple chrétien a droit, le *suffrage universel honnêtement pratiqué* et le contrôle des deux Chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle... Je suis et je veux être de mon temps. (5 juillet 1871.)

En dehors du principe national de l'hérédité monarchique, sans lequel je ne suis rien, avec lequel je ne puis être que l'ouvrier, la dignité de sa vie, les fruits de son travail, la sécurité de sa vieillesse? (25 janvier 1872.)

Le jour où vous et moi nous pourrions, face à face, traiter ensemble des intérêts de la France, vous apprendrez comment l'union du peuple et du Roi a permis à la monarchie française de déjouer pendant tant de siècles les calculs de ceux qui ne luttaient contre le Roi que pour dominer le peuple. (Au peuple français, 2 juillet 1877.)

Dégageant la question ouvrière, cette question capitale de notre temps, des nuages amoncelés sur elle par les utopies de tant d'économistes et de rêveurs... vous avez compris que le premier besoin était de se dévouer aux classes laborieuses, que, pour arracher l'ouvrier à ses flatteurs, il fallait aller à lui avec un cœur aimable et désintéressé, lui faire accepter son travail, non comme un fardeau mais comme un honneur; le relever à ses propres yeux dans sa dignité par la foi et la vraie liberté!... C'est à quelques pas du baptistère d'où la France est sortie la grande nation chrétienne, pour commander au monde tant qu'elle resta fidèle à ses origines, que vous avez reconstitué l'ouvrier chrétien, ce ferme espoir de notre résurrection sociale. (6 septembre 1877.)

Je vous remercie d'avoir une fois de plus réduit à néant ces odieux mensonges mille fois réfutés et toujours reproduits, ces misérables équivoques à l'endroit du passé : comme si, pour réformer des abus condamnables, il n'était pas insensé d'avoir renversé des abris protecteurs... Auprès de ces classes laborieuses, objets constants de mes préoccupations, auprès de ces chefs ouvriers, entourés de tant de flatteurs et de si peu d'amis vrais, vous pouvez mieux que tout autre me servir d'interprète... Qu'ils sachent que, moi, je les aime trop pour les flatter. (20 novembre 1877.)

On a répété à satiété que j'avais repoussé volontairement l'occasion merveilleuse de remonter sur le trône de mes pères. Je vous remercie d'avoir protesté avec l'indignation que mérite un pareil soupçon. Vous auriez pu ajouter, parce que cela est vrai; que le retour de la monarchie traditionnelle correspondait aux aspirations du plus grand nombre; que l'ouvrier, l'artisan, le labourer entrevoient avec raison ces paisibles jouissances de la vie laborieuse, dont, sous la paternelle autorité du chef de famille, tant de générations dans le passé avaient connu les douceurs; qu'en un mot, le pays attendait un roi de France, mais que les intrigues de la politique avaient résolu de lui donner un maire du palais. Si, devant l'Europe attentive, au lendemain de désastres et de revers sans nom, j'ai montré plus de souci de la dignité royale et de la grandeur de ma mission c'est, vous le savez bien, pour rester fidèle à monserment de n'être jamais le roi d'une fraction ou d'un parti. (26 juillet 1879.)

\* \*

Le résultat de cette première lecture fut que mon visiteur me demanda la permission d'emporter le recueil des lettres et manifestes « du Roi », pour le méditer à loisir; je le priai de l'emporter, de le garder et de le montrer.

Le résultat des lectures suivantes et de la méditation fut qu'il y a aujourd'hui, dans Paris, un ouvrier royaliste de plus, — j'entends un ouvrier du royalisme, honorant et aimant Henri V, propageant résolument le respect et l'amour du Roi.

Hé bien! messieurs les ouvriers, ne voudrez-vous pas suivre cet exemple d'un des vôtres, ne voudrez-vous pas lire Henri V, le fils des Rois de vos pères, celui que l'on a si justement appelé le Roi des ouvriers? Craignez-vous d'être convertis, vous aussi, et préférez-vous continuer d'être malheureux sous la République, que de devenir heureux sous la Royauté?

La parole est au bon sens.

## L'Ère de la Sécurité

Lyon, 21 mars 1883.

Les mouvements populaires annoncés pour le 18 mars, ont complètement avorté : au reste, dès la veille on pouvait le prévoir. Mais ce résultat négatif que signifie-t-il, en somme?

Pour le ministère, c'est, prétendent les feuilles officieuses, un gros succès, un gage de force et de vitalité, un encouragement sérieux au système autoritaire qu'il a adopté.

Pour M. Grévy, c'est une quiétude relative succédant à une peur atroce : c'est l'espoir de poursuivre quelques années encore l'œuvre si chère... à notre budget, de ses placements immobiliers, et de continuer sans frais la série un instant interrompue de ses carambolages présidentiels.

Pour des modérés (je ne les désignerai pas autrement), c'est une reprise des affaires, un mouvement de hausse bien accusé de la rente et la perspective réjouissante d'un nombre incalculable de galas.

Enfin, pour les anarchistes, socialistes et autres joyeux compagnons de la dynamite, c'est simplement à recommencer!

Quant à nous, nous pensons que l'avortement de la manifestation révolutionnaire du 18 mars ne résout rien, ne termine rien, ne change rien à la situation générale du pays.

Parce que cette situation échappe aux remèdes immédiats et que ce n'est ni avec des soldats ni avec des sergents de ville qu'on y peut pourvoir.

Parce que, dans un pays où l'on n'obtient l'ordre qu'en bondant les casernes de régiments prêts à marcher, et de caissons de gourgasses prêtes à partir, on peut affirmer que l'ordre n'existe pas et que le gouvernement est sur le point de chavirer.

Nous en sommes arrivés à ce degré de décadence que la propriété n'a plus d'autres garantie que le gendarme, l'autorité d'autre protection que les agents de police : que la société enfin ne repose plus que sur l'armée : et l'armée sur la bonne foi de M. Thibaudin!

Quel rempart et quelle sécurité!

Voilà donc où nous en sommes après dix ans de République!

Et pourtant on avait dit à la France que l'ordre allait renaitre, que le repos de l'avenir était assuré. En lui arrachant l'amnistie de toutes les hontes et de tous les crimes de la Commune, on lui promettait un nouvel édifice social dans lequel tous les partis devraient s'unir et s'embrasser!

Tout cela se passait hier. Et aujourd'hui, si nous cherchons la trace de ces promesses, si nous demandons ce qu'est devenue cette ère de prospérité, dont chaque ministre avait le secret en son portefeuille, on nous répond en nous montrant une caserne consignée ou une patrouille qui passe, le sabre au poing, dans la rue, et en nous recommandant de boucher les soupiraux de nos caves.

La sécurité sur les places publiques : voilà le maximum d'ordre et de bonheur que la République est capable de nous donner à l'heure qu'il est : franchement, est-ce là un gouvernement?

Espérons que ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux éclairera ceux qui croient encore en la République, et qu'ils comprendront enfin que la Royauté est seule capable de garantir à la France cette sécurité et cette liberté sans laquelle aucun progrès, aucune conquête sociale n'est possible.

Espérons, et prions Dieu, qui n'a pas encore déchiré du grand livre des nations cette page sublime, où il écrivait jadis lui-même : *Les actes de Dieu accomplis par les Francs : Gesta Dei per Francos.* ROGER DUTREUIL.

## Le Temps perdu

Tandis que les autres peuples vont chaque jour s'avancant davantage dans la voie du vrai progrès et des sages réformes, nous perdons tout notre temps à discuter des questions purement politiques. Telle est l'unique occupation des ministres; ils se remettent sur leurs secrétaires du soin de traiter les sujets utiles et sérieux. Ceux-ci commencent à leur tour à rejeter la besogne sur les sous-secrétaires qui, eux-mêmes, s'estimeront un jour trop forts pour s'occuper des problèmes sociaux.

Et pourtant, veuillez examiner un instant et sans parti pris ce que pourrait être la France si tous ces hommes, qui se disputent le pouvoir, avaient uni leurs forces pour s'occuper uniquement des vrais intérêts de la société. Quelle ne serait pas aujourd'hui la prospérité de notre malheureuse patrie si l'on avait employé à des réformes utiles tout ce qu'on a dépensé de persévérance, d'énergie et de travail pour rétablir tel ou tel ministère qui, au bout du compte, ne valait pas mieux que son prédécesseur!

Supposons, par exemple, qu'on ait passé, à s'occuper des misères du peuple, tout le temps qu'on a perdu à pérorer contre les catholiques; croyez-vous que le pays ne s'en trouverait pas cent fois, mille fois mieux.

Combien forte et combien belle ne serait pas aujourd'hui notre armée de terre et de mer si l'on avait sérieusement travaillé à sa réforme au lieu de passer des mois à vexer les aumôniers militaires, à rechercher les officiers républicains pour les faire monter en grades, quoique incapables, et les officiers royalistes et bonapartistes pour les arrêter, bien que capables, à chasser les princes, que sais-je?

Alors peut-être nous aurions été en mesure de nous faire un peu plus respecter à l'étranger, l'expédition de Tunisie aurait été l'affaire de quelques jours et nous aurions vraisemblablement tiré quelque profit de la guerre d'Égypte.

Mais les ministères et leur séquelle ont vraiment bien autre chose à faire que d'aller s'occuper de semblables bagatelles. Il s'agit pour eux d'être à toute heure sur la brèche pour défendre leurs portefeuilles convoités par un peuple avide et désireux de faire fortune.

Et c'est ainsi que le temps passe sans qu'on fasse jamais rien d'utile!

Le beau résultat, en effet, d'avoir expulsé les congrégations

religieuses ou d'être arrivé à jouir d'un ministère Ferry! Comme cela rend puissante notre armée! Comme cela fait marcher le commerce! Comme cela comble le déficit inouï du budget!

Ah! certes oui, le peuple doit être heureux! Il n'a pas de pain, c'est vrai, il n'a pas de travail non plus, mais... il n'a plus de congrégations religieuses auprès de lui, il apprend l'histoire dans les manuels Paul Bert, et, ce qui doit surtout le reconforter, c'est de songer que l'armée est enfin débarrassée de ces infâmes d'Orléans! Le moyen, après ça, de crier la faim?

Continuez donc, braves gouvernants, à vous disputer entre vous les charges lucratives; continuez à faire beaucoup de bruit et peu d'ouvrage, continuez... si toutefois le peuple, qu'on ne trompe pas toujours, vous en laisse encore le temps!

AUGUSTIN RÉMY.

## SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

SALON DE 1883

Le dimanche est, au salon, un jour de cohue; mais c'est aussi le jour des remarques les plus bizarres, des observations les plus inattendues et des jugements peut-être les plus sincères.

Il est fâcheux que MM. les artistes, qui ne recherchent que des acheteurs, ne viennent pas profiter du repos dominical pour y chercher des juges.

Ceux ou celles qui sont honorés d'une entrée privilégiée pour les jours réservés prétendent, parce qu'une carte leur est octroyée, avoir un goût plus raffiné, des connaissances artistiques plus souveraines que ce bon public qui, gratuitement, quoique un peu trop bousculé, doit circuler pendant le temps nécessaire, sans trouver des sièges pour se reposer.

O règne de l'égalité et de la fraternité, tu ne serais donc qu'une utopie même pour la Société des Amis des Arts! Elle ne nous a laissé que la liberté de juger ses expositions; aussi nous nous en donnons à cœur joie.

Or donc, dimanche, je me suis mis à suivre pas à pas toute une famille de paysans dauphinois, qui, le panier traditionnel, le parapluie rouge sous le bras, écarquillaient tous leurs yeux qui n'avaient jamais vu d'autres tableaux que le chemin de la Croix, en images d'Épinal, suspendu aux murs de leur rustique église.

Il fallait les voir en contemplation devant le tableau de M. Tollet, *De la coupe aux lèvres*; ils étaient ébaubis, et j'ai compris, à travers leur patois, qu'ils croyaient que c'était un mari qui voulait empoisonner sa moitié, et que la femme voilée qui apparaissait comme un fantôme n'était autre que la belle-mère qui arrivait à temps pour empêcher un crime. J'ai essayé de leur faire entendre que c'était une allégorie, que je leur ai expliquée, autant que j'ai pu pénétrer jusqu'au fond de la pensée de l'artiste, ce qui n'est pas toujours facile.

Peines perdues! ce qui les a le plus choqués, c'est que la jeune femme qui se dispose à avaler d'un trait la coupe de champagne frappé ait laissé tomber sa chemise.

Il paraît que dans le Dauphiné cela constitue un grave attentat aux bonnes mœurs.

Le tableau de M. d'Avril, intitulé *l'École de couture*, est un de ceux qui obtiennent le plus de succès; c'est du réalisme vrai et honnête, et le bon vulgaire ne s'y trompe pas; le conseil municipal en a fait l'acquisition, pour le placer sans doute dans une de ses écoles laïques; il ne l'aurait pas acheté si l'artiste, par inadvertance, avait laissé poindre à travers les grands arbres la moindre croix d'un modeste clocher; je crois plutôt que M. d'Avril a du flair et qu'il a fait acte d'une inspiration mercantile.

Le grand tableau de M. Chanut, représentant des *Chasseurs à l'auberge*, devait naturellement remettre cette bonne famille dauphinoise en pleine connaissance du pays; ils ont tous reconnu la Toinon, la Françoise, Jean Claude, le coq du village, et Pocachard, le terrible braconnier, ils donnaient des noms à tous les chiens, et ils poussèrent le cri du cœur, en s'écriant : i vont parlo.

Quels yeux d'envie sortaient de leurs têtes surprises devant les asperges et les prunes de M. Claude.

Ils n'en récoltent pas de pareilles, et dans la *Récolte des*

## LES COUTEAUX D'OR

PAR  
PAUL FÉVAL

M<sup>me</sup> la duchesse de Rivas était la femme à la mode. Plusieurs vicomtesse laides avaient déjà fait abattre, pour lui ressembler, la petite queue naturelle qui servait à retenir leur fausse natte.

Le faubourg Saint-Germain recevait M<sup>me</sup> la duchesse de Rivas, le faubourg Saint-Honoré se l'arrachait, la Chaussée-d'Antin paraît de son nom le programme un peu charlatan de ses fêtes.

On parlait d'elle jusqu'au Marais!

Ceux qui la connaissaient bien la disaient spirituelle au possible. On citait ses mots que tout le monde connaissait, excepté elle. Les malheureux savaient si elle était bonne.

M. le duc de Rivas était jeune encore et possédait une fortune princière. A l'endroit de ce noble ménage, la médisance se taisait.

A peine avait-il été remarqué par ces gens dont le métier est de remarquer tout que M<sup>me</sup> la duchesse de Rivas, pieuse ardemment à la façon des Espagnoles, semblait partagée entre les entraînements du monde et l'attrait de sa dévotion. On eût dit qu'elle cherchait tantôt ici, tantôt là un remède à quelque mélancolie.

D'où venait cette tristesse? La veille encore personne au monde n'eût pu risquer une supposition à ce sujet, personne, pas même M<sup>me</sup> Dalmas et M<sup>lle</sup> Suzanne, femmes de chambre de bon style qui servaient M<sup>me</sup> la duchesse. Mais ce jour de fête, précisément, un fait

singulier s'était produit qui avait rempli de joie l'âme des deux caméristes.

Elles s'observaient mutuellement depuis lors, et, la jalousie, qui n'est jamais à naître entre collègues, grandissait heure par heure chez elles.

Il y avait quelque chose.

Qui devait être la confidente : M<sup>me</sup> Dalmas, camériste distinguée, ou M<sup>lle</sup> Suzanne, femme de chambre artiste?

D'abord, ni l'une ni l'autre ne voulait partager.

Partager quoi?

Voici ce que savaient M<sup>lle</sup> Suzanne et M<sup>me</sup> Dalmas :

La duchesse avait amené d'Amérique une compagne d'enfance, de respectable famille, mais pauvre, beaucoup plus âgée qu'elle, et qui lui avait presque servi de mère. Elle avait nom Rosario et avait épousé sur le tard à Rio Janeiro le principal secrétaire de M. de Rivas.

Ce matin-là même, Rosario était venu rendre visite à l'hôtel. Les deux caméristes avaient entendu peu de chose de la conversation qui avait eu lieu entre elle et M<sup>me</sup> la duchesse; Rosario avait passé la soirée de la veille à l'hôtel de Boistrudan; c'était là le plus clair.

Puis des noms prononcés : le vicomte Henri de Villiers, M. Georges Leslie, le comte Albert de Rosen...

Un seul de ces noms était familier à M<sup>me</sup> Dalmas et à M<sup>lle</sup> Suzanne : Henri de Villiers, qui était l'ami de M. le duc.

Il était de bonne heure encore quand Rosario se retira, M<sup>me</sup> la duchesse n'était pas levée.

A son lever, Suzanne et M<sup>me</sup> Dalmas la trouvèrent préoccupée. L'espoir les prit.

Rosario revint deux fois dans la journée.

M<sup>me</sup> la duchesse ne semblait pas se douter qu'il y avait chez elle une grande fête ce soir. Elle ne mangea point au déjeuner. M. le duc fut jusqu'à lui demander si elle était indisposée.

M<sup>me</sup> Dalmas et M<sup>lle</sup> Suzanne attendaient et guettaient. La fièvre

les prenaient, elles flairaient positivement une histoire, et chacune d'elles se tenait prête à faire du zèle, le cas échéant, à l'exclusion de sa rivale.

Le vicomte Henri de Villiers avait un petit groom nommé Jean, qui était l'ainé des enfants d'une pauvre ouvrière brodeuse que l'excès du travail avait faite aveugle. Cette famille, réduite aux derniers abois de la misère, reçut un jour la visite d'un ange. La duchesse monta les sept étages du grenier où M<sup>me</sup> Lemière et ses enfants souffraient la faim et le froid. A dater de ce moment, tout changea : le pain ne manqua plus jamais dans la pauvre demeure; les jeunes filles travaillèrent; les garçons allèrent à l'école. L'ainé entra au service de M. le duc, qui le céda au vicomte Henri. C'était Jean. Jean aimait M<sup>me</sup> la duchesse de Rivas plus que sa mère.

Jean, ce jour-là, vint demander M<sup>me</sup> la duchesse vers deux heures après midi.

Suzanne et M<sup>me</sup> Dalmas voulurent le renvoyer, mais il dit : « Je suis attendu. »

On alla prévenir la duchesse, qui ordonna d'introduire Jean chaque fois qu'il se présenterait.

Les deux caméristes se regardèrent. Ce qu'elles pensèrent, nous n'en savons rien.

Jean, le petit groom, resta un grand quart d'heure avec M<sup>me</sup> la duchesse, qui avait défendu sa porte.

A six heures du soir, il revint.

Suzanne, qui entra cette fois comme il sortait, vit que la plume de M<sup>me</sup> la duchesse était mouillée d'encre, on avait écrit.

Jean revint encore à dix heures du soir, et l'on écrivit de rechef. Les deux caméristes grillaient d'envie de se communiquer leurs impressions, mais elles n'avaient garde.

Au moment où M<sup>me</sup> la duchesse achevait sa toilette, le petit Jean vint pour la quatrième fois.

(La suite au prochain numéro.)

pommes de terre, de M. Beauverie, ils ont cru voir leurs champs remués par la bêche, et les grands paniers avec lesquels ils portent aux marchés voisins les légumes printaniers et les fruits de l'automne.  
DE LAPALETTE.

BULLETIN FINANCIER

Cette semaine encore, la note dominante de la Bourse a été la lourdeur.

Le budget de 1884, présenté par M. Tirard, est venu subitement amortir l'enthousiasme des spéculateurs à la hausse.

Il a été une vraie douche d'eau froide. Sans parler des erreurs possibles ou même probables que M. Tirard a pu commettre, il n'est arrivé à boucler son budget qu'au moyen de ressources extraordinaires qui pourraient bien ne pas se réaliser.

D'abord, il suppose dans le revenu de 1884 une augmentation de 113 millions sur celui de 1882.

Comme nous n'avons pas d'éléments d'appréciations, nous ne pouvons nous inscrire en faux; mais en admettant que cela soit possible, cela n'est pas certain.

En second lieu, il compte que les Compagnies, rembourseront sur les avances qu'elles ont reçues de l'Etat, une somme ronde de 35 millions.

Ceci n'est réalisable qu'autant que l'Etat se chargera lui-même des grands travaux, mais alors il faudra pourvoir au budget extraordinaire qui, pour les entreprises prévues et commencées, doit exiger près d'un milliard.

Si, au contraire, il en charge les particuliers, les Compagnies garderont leurs excédants de bénéfices pour servir de garantie aux emprunts qu'elles seront obligées de faire dans ce but.

Ces moyens ne suffisant pas, le ministre se propose encore une émission de 70 millions de bons nouveaux, ce qui est une manière d'obtenir du bon public l'argent qui lui manque.

Il est impossible de trouver dans cette situation un élément de hausse.

Une mesure que nous avons annoncée le 25 mars 1882 et qui prouve encore davantage l'embarras du Trésor, c'est le décret qui permet au ministre des finances de consolider, quand bon lui semblera, 1 milliard 200 millions de dette flottante.

Dès aujourd'hui, on ne peut que prévoir la baisse de nos fonds publics et d'un certain nombre d'autres valeurs cotées à des prix trop élevés.

Nous avons lu le rapport du Conseil d'administration du Crédit Lyonnais à l'Assemblée du 6 mars 1883.

Il paraît que tout n'y est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

L'Assemblée a été mouvementée, sinon orageuse. M. Germain a été obligé de prendre la parole, et nous devons le dire, il a répondu avec plus d'abondance que de précision.

Voici, du reste, ce qu'il y a à noter.

Le bilan ne donne aucun indice sur la valeur du portefeuille, dont on cache soigneusement et nécessairement peut-être la composition.

Chacun est libre par conséquent de l'apprécier comme il lui plaît.

Les immeubles que possède le Crédit Lyonnais ont été évalués à 30 millions. Il possède à Paris 6.000 mètres de terrains au prix moyen de 2.200 fr.

Si la valeur de la propriété venait à décroître, la Société aurait à subir de ce chef des pertes considérables.

Comme ses agences occupent une grande partie des locaux qu'elle a construits, elle a à supporter un compte énorme de frais généraux.

La conclusion à tirer est que même aux prix actuels les actions de cet établissement ne constituent pas un placement exempt de risques.

Voici quelques rapprochements sur quelques valeurs locales qui ne peuvent qu'intéresser un certain nombre de nos lecteurs:

Comme nous l'avons déjà dit, la production en tonnes des mines du bassin de la Loire a été pour:

Montrambert de . . . . .	561.887
Saint-Etienne . . . . .	540.500
Loire (avec la part de Beaubrun) de . . . . .	644.000
Rive-de-Gier de . . . . .	206.885

Le dividende a été fixé comme suit:

Montrambert . . . . .	47,50
Saint-Etienne . . . . .	16,00
Loire . . . . .	12,50
Rive-de-Gier . . . . .	3,00

Si on compare les dividendes aux extractions de houille, on trouve que ces quatre Compagnies distribuent par tonne extraite.

Montrambert . . . . .	6,77
Saint-Etienne . . . . .	2,37
Loire . . . . .	1,55
Rive-de-Gier . . . . .	1,16

Maintenant, en rapprochant le dividende du prix des actions: Montrambert, 930 fr., Saint-Etienne, 274; Loire 241, Rive-de-Gier, 58, on trouve qu'elles sont capitalisées:

Montrambert . . . . .	5,10
Saint-Etienne . . . . .	5,84
Loire . . . . .	5,19
Rive-de-Gier . . . . .	5,18

De ce tableau il ressort que les actions qui offrent le plus de marge à la hausse, sont celles de Saint-Etienne, et que leur prix réel, comme le dit le *Mémorial*, est au moins de 300 francs. L. R.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

Chalon-sur-Saône

Le voyageur naïf qui consulte l'indicateur des chemins de fer croit que, pour aller de Besançon à Chalon, même en faisant le tour par Dijon et en prenant le train omnibus, il ne lui faut pas plus de quatre heures trente-sept minutes. Cette façon de compter ne comprend ni le temps nécessaire pour se rendre de son domicile à la gare, ni les vingt minutes que passe en gare le voyageur prudemment arrivé avant l'heure du départ, ni les arrêts aux stations, ni les changements de voitures, ni les retards dans la marche des trains, ni le quart d'heure pendant lequel il faut attendre la délivrance des bagages à l'arrivée, ni le temps de gagner son domicile à pied ou en voiture.

Si bien que, parti de l'hôtel, à Besançon, à 7 heures du soir, on peut fort bien n'être rendu dans sa chambre à Chalon qu'à 3 heures du matin: soit un laps de huit heures trente minutes pour franchir cent soixante kilomètres! — Et qu'on vienne donc plaisanter sur les diligences du vieux temps!

Se lever tard après une traversée pareille est une faiblesse avouable. Ma fenêtre ouvre du côté de la rivière, et là-bas, au levant, se déroule cette immense plaine de la Bresse, à peine dentelée par quelques bouquets d'arbres et quelque faites de châteaux.

Cet horizon a presque la majesté de la mer, mais il n'en a

pas le mouvement. Au bout de quelque temps, le cœur se sent pris de tristesse et les regards éprouvent le besoin d'un spectacle plus animé. Ce n'est pas dans les rues de Chalon, hélas! que vous trouverez une diversion.

J'y suis venu, enfant, au temps où les bateaux débarquaient chaque jour de nombreux voyageurs, où les énormes diligences ébranlaient le pavé et les maisons, où la grande rue était pleine d'un bruit de fouets et de grelots. Car je suis allé de Lyon à Paris par les Messageries Lafitte et Caillard, et si Dieu me prête vie quelque vingt ans encore, je serai assurément un objet de stupéfaction pour mes petit-neveux, lorsque je leur conterai ce fait d'histoire ancienne.

Ah! quel indicible sentiment me saisissait, chaque fois que je les voyais se mettre en route, ces diligences de la place des Terreaux! Cette voiture qu'on achevait en hâte de charger, cet appel des voyageurs au dernier moment, ce premier coup de fouet et l'ébranlement de la grande machine qui s'ensuivait: tout cela m'agitait délicieusement et me laissait rêveur, surtout quand ce spectacle m'était donné le soir, aux lumières. D'ordinaire, c'était le dimanche, à l'heure du retour de la promenade. Le lendemain il fallait reprendre la tâche monotone, tandis que cette voiture en partance, c'était le mouvement, l'inconnu, partant le bonheur!

Depuis, j'ai appris que le voyageur peut fort bien retrouver en route la monotonie qu'il croit laisser au logis; que voyager c'est parfois se procurer un mouvement plus apparent que réel; que le bonheur ne court pas les grands chemins.

Au fond de tout homme, on retrouve cet instinct qui pousse au déplacement: mouvement involontaire du patient qui se retourne sur son gril. Après tout, lors même que le voyage ne nous montrerait pas autre chose que ce que nous voyons chaque jour, il nous le montre autrement, et, pour le cœur de l'homme, c'est beaucoup.

De mes nombreux passages à Chalon, il n'est donc rien resté dans mes notes, que le panorama de la Bresse louhannaise et ces réminiscences des coches d'autrefois?

Si fait. A défaut de notes, je retrouve dans ma mémoire l'image de Saint-Vincent, restauré et achevé par un Lyonnais, M. Chenavard; on y descend par deux marches et l'on trouve à l'intérieur de curieuses pierres tombales; je revois, dans telles rues dont je serais incapable de dire les noms, des maisons à façades anciennes; au Musée, le yatagan d'Abdel-Kader, à Saint-Marcel, l'église du XI<sup>e</sup> siècle, où fut d'abord inhumé Abeillard, dont la dépouille a depuis été transportée à Paris; je revois, en temps de foire, l'interminable allée d'arbres bordée par les boutiques des marchands de porcelaine et les théâtres forains, égayée par les lampions fumeux et les musiques retentissantes.

Mais, dans tout cela, croyez-le bien, il n'y aurait pas de quoi me faire revenir à Chalon-sur-Saône.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer notre VARIÉTÉ à la semaine prochaine.

Le Gérant: Étienne LABROSSE.

LYON.—IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

1883

PÈLERINAGE NATIONAL A ROME

Du Mercredi 4 Avril au Jeudi 28 Avril

Le 2<sup>e</sup> Pèlerinage populaire de pénitence arrive à Jérusalem. Unissons-nous à lui par la prière et le sacrifice. Faisons plus, allons attendre à Rome ses délégués qui débarqueront à Naples vers le 13 avril, et trouvons-nous avec eux au Vatican, aux pieds du Saint Père.

Le pèlerinage national pour Rome s'organise en ce moment; il quittera Paris le mercredi 4 avril, pour arriver le jeudi 5 avril.

Une audience générale a été sollicitée pour le dimanche 15 avril. A moins d'un mauvais temps affreux, nos pénitents de Jérusalem arriveront à

Rome le 13 ou le 14, et, à partir de ce jour, nous ne ferons qu'un avec eux.

Comme les autres années, un grand nombre de pèlerins iront ensemble prier dans les principaux sanctuaires d'Italie: Turin, Gènes, Pise, Lucques, Florence, Rome, Assise, Lorette, Bologne, Milan. Quelques-uns iront même jusqu'à Naples au devant des pèlerins de Terre-Sainte.

Voici le programme:

Avril	ALLER	Avril	RETOUR
Mercredi 4	PARIS . . . . .Dép. 2.42 soir	Mercredi 18	ROME . . . . .Dép. 8.25 mat.
Judi 5	MODANE . . . . .Dép. 3.07 »	Judi 19	ASSISE . . . . .Arr. 3 » soir
—	TURIN . . . . .Dép. 4.30 »	—	ASSISE . . . . .Dép. 1.25 »
Vendredi 6	TURIN . . . . .Arr. 9.04 »	—	FOLIGNO . . . . .Dép. 1.50 »
—	TURIN . . . . .Dép. 9.30 mat.	—	ANGONE . . . . .Arr. 7.12 »
Samedi 7	GÈNES . . . . .Arr. 1.51 soir	—	LORETTE . . . . .Arr. 9.04 »
—	GÈNES . . . . .Dép. 8.50 mat.	Vendredi 20	Séjour à Lorette
—	FLORENCE . . . . .Arr. 7.56 soir	—	LORETTE . . . . .Dép. 5.22 soir
Dimanche 8	Séjour à Florence	—	ANGONE . . . . .Dép. 6.16 »
Lundi 9	FLORENCE . . . . .Dép. 7.45 mat.	—	BOLOGNE . . . . .Arr. Minuit.
—	LUCQUES . . . . .Arr. 9.57 »	Samedi 21	BOLOGNE . . . . .Dép. 11.55 mat.
—	LUCQUES . . . . .Dép. 2.08 soir	—	MILAN . . . . .Arr. 5.05 soir
—	PISE . . . . .Arr. 2.53 »	Du dim. 22	Séjour à Milan
Mardi 10	PISE . . . . .Dép. 11.40 mat.	au mardi 24	MILAN . . . . .Dép. Midi 34
—	ROME . . . . .Arr. 9.36 soir	Mardi 24	TURIN . . . . .Arr. 5.10 soir
Du Mardi 10	Séjour à Rome	Mercredi 25	TURIN . . . . .Dép. 8.55 mat.
au mercredi 18	Audience du Saint-Père	—	MODANE . . . . .Arr. Midi 34
Dimanche 15		—	MODANE . . . . .Dép. 2.10 soir
		Judi 26	PARIS . . . . .Arr. 3.27 »

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR

De PARIS A ROME:	295 fr. »	215 fr. »	185 fr. »
De PARIS A ROME ET NAPLES:	330 fr. »	241 fr. »	211 fr. »
De MODANE POUR ROME:	210 fr. »	150 fr. »	137 fr. »
De POUR ROME ET NAPLES:	245 fr. »	176 fr. »	164 fr. »

Des détails plus complets seront publiés prochainement; mais il importe de ne pas attendre pour se faire inscrire et pour envoyer le montant des billets.

S'adresser au Secrétariat des Pèlerinages, 8, rue François I<sup>er</sup>, à Paris.

Société Littéraire et Artistique de Béziers

CONCOURS ANNUEL

1883

Concours de poésie française.  
Concours d'histoire locale et régionale.  
Concours de poésie néo-romane.  
Chaque pièce néo-romane devra être accompagnée d'un glossaire.  
Les travaux des concurrents seront envoyés franco, en double exemplaire, avant le premier avril, terme de rigueur, au Secrétaire général de la Société, 7, rue Française, ou au Secrétaire-archiviste, place des Grandes-Casernes, à Béziers.  
Chaque poésie ou mémoire portera une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant les noms, prénoms et adresse de l'auteur, avec la déclaration que l'ouvrage est inédit et n'a jamais été présenté à un concours.  
La distribution solennelle des récompenses aura lieu le premier dimanche de Mai. Ces récompenses consistent en médaille d'or, de vermeil, d'argent et de bronze.  
Le Secrétaire-Archiviste, F. FABRE.

LE LIVRE DU JEUNE FRANÇAIS

MANUEL D'INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

Par Arthur LOTH

Parmi les nombreux manuels d'instruction civique composés depuis la loi du 28 mars, nous n'hésitons pas à placer au premier rang, et hors de pair, le *Livre du Jeune Français*, publié par l'excellente librairie PALMÉ. C'est une œuvre forte et complète, qui a pour but de relever la génération actuelle en ranimant en elle les deux grands sentiments de la Religion et de la Patrie. C'est un livre calme, digne, bienfaisant, dont la lecture, utile à tous, grands et petits, savants et ignorants, est aussi attachante qu'elle est instructive.  
Imprimé avec luxe, dans le format in-12, ce livre, dans ses 410 pages, compactes, résume tout ce qu'il importe de savoir sur la France modernes telle qu'elle est constituée, et ce que les recherches historiques les plus sûres nous fournissent sur la France ancienne. — Disons-le tout de suite, le ton de ce livre ne ressemble en rien aux œuvres de polémique, et aux pamphlets que la loi du 28 mars a fait éclore.  
On n'y trouve ni déclamation, ni récriminations, nulle phrase à effet, nulle préoccupation de luttes; mais un exposé grave et serein des faits et des choses, des enseignements pratiques, des leçons de vertu et de patriotisme, données sobrement par un bon cœur.  
Aussi, ce *Livre du Jeune Français*, s'ouvre-t-il et se ferme-t-il, dans sa partie historique, par ce qui résume tous nos sentiments: Vive la France! Qui le lira connaîtra et aimera de plus en plus notre cher et beau pays, et, fortifié par les saines notions de morale et de foi qui sont rappelées dans les autres parties, se sentira porté à vivre en homme de bien, en bon citoyen, en chrétien: pour Dieu et pour la Patrie.

Nous complétons ce compte rendu de l'excellent ouvrage de M. Arthur LOTH en donnant ci-après en abrégé le titre des chapitres:  
Première partie: *La Famille et la Patrie*. — Deuxième partie: *La France actuelle. Organisation, Administration et Politique de la France*. — Troisième partie: *La France historique*. — Quatrième partie: *L'ancien Régime et la Révolution*. — Cinquième partie: *La vie sociale*.  
UN BEAU VOLUME IN-12, CARTONNE, DE 410 PAGES: 2 FR. 50  
Adresser les demandes à M. VICTOR PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.